

La somme des dix rémunérations les plus élevées du SITOM SUD GARD

Conformément à l'article 37 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, le SITOM Sud Gard, syndicat mixte de plus de 80 000 habitants doit publier chaque année, sur son site internet, la somme des dix rémunérations les plus élevées des agents relevant de son périmètre, en précisant également le nombre de femmes et d'hommes figurant parmi ces dix rémunérations les plus élevées.

Le tableau ci-dessous présente ces données depuis 2018. La durée cumulée en nombre de mois correspond à la somme des durées d'activité des 10 personnes percevant les plus hautes rémunérations.

SIRE N	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes en euros	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois
253 002950	SITOM Sud Gard	2023	407 219,57 €	7	3	120
253 002950	SITOM Sud Gard	2022	390 500.60 €	7	3	120
253 002950	SITOM Sud Gard	2021	372 771.20 €	7	3	115

Pour répondre aux attentes de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), le fichier « [top10remuneration.csv](#) » est également téléchargeable. Ces données auront dès 2021 vocation à figurer dans le rapport social unique créé par la même loi.